collège Mont Miroir

académie Besançon

Note d'information aux parents des élèves internes et demi-pensionnaires

Maiche, le 29 janvier 2018

Objet : modalités de paiement

Madame, Monsieur,

Dossier suivi par
le service de gestion

Téléphone
03 81 64 09 23
Fax
03 81 64 15 41

1 Rue de l'Europe
BP 19
25120 Maîche

A compter de ce trimestre, les modalités de paiement des créances de demi-pension et d'internat évoluent : **vous pouvez désormais les régler par le titre payable par internet (TIPI).**

Ce nouveau mode de paiement, à utiliser en priorité, offre plusieurs avantages :

- **Confort** : mode de paiement adapté aux usages actuels ; service en ligne utilisable 24 heures /24 et 7 jours sur 7 ; connexion sécurisée avec login et mot de passe ; gain de temps.
- **Visibilité** : visualisation de toutes les créances et des dates d'échéance ; possibilité de dialoguer avec le service de gestion via une adresse mail dédiée.
- **Souplesse** : choix de la créance à régler ; paiements modulables et immédiats ;retour rapide du ticket de paiement (à conserver comme preuve de règlement) ;consultation de l'historique des paiements visibles par les familles.
- **Economiques** : pas de frais postal ou bancaire pour les familles ; rapidité du règlement ; pas de chèque oublié dans le cartable.

Le télépaiement est accessible via l'application TELESERVICES avec le login et le mot de passe qui vous a déjà été attribué.

Le service de gestion du collège reste à votre disposition en cas de demande de renseignement complémentaire,

Dans l'attente de vous compter parmi les premiers utilisateurs de ce nouveau mode de paiement,

Recevez nos meilleures salutations,

Le Principal,

T.Einck

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE